



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
Marie de SAINT-HUBERT
38 Rue Principale

57640 - SAINT-HUBERT

Dossier suivi par : Diane NARDIN
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JMASPE-L9

Metz, le 24 juin 2013

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réfection d'un ouvrage de franchissement d'un cours d'eau sur la commune de SAINT HUBERT

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Réfection d'un ouvrage de franchissement d'un cours d'eau sur la commune de SAINT-HUBERT**

Ce dossier a été déposé par : ONF

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du « **récepissé de déclaration n°57-2013-00032** » en date du 24 juin 2013», accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU



VALERIE ANTOINE-POTIER